

## **Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable**

### **ORGANISATION DU SERVICE**

Le Service des bâtiments, épuration des eaux et développement durable (SBED) est organisé en 6 secteurs d'activités différents :

- Bâtiments – Projets et développements.
- Bâtiments – Maintenance et transformations.
- Logistique.
- Epuration des eaux.
- Développement durable.
- Administration des salles et infrastructures communales.

Le personnel du service est réparti de la manière suivante :

#### Administration du service

Nombre de collaborateurs : 9 personnes.

- 1 Chef de service ;
- 1 Adjoint bâtiments à 100 % ;
- 1 Adjoint épuration à 100 % ;
- 1 contremaître logistique à 100 % ;
- 1 technicien bâtiments à 100 % ;
- 1 administrateur des salles et infrastructures communales à 100 % ;
- 1 déléguée au développement durable à 50 % ;
- 1 assistante à 100 % ;
- 1 secrétaire à 60 % (dès mars 2016).

#### Exploitation des bâtiments publics

Nombre de collaborateurs : 27 personnes.

- 1 contremaître électricien avec CFC à 100 % ;
- 1 électricien avec CFC à 100 % ;
- 10 concierges avec CFC à 100 % ;
- 1 apprenti agent d'exploitation ;
- 12 auxiliaires de nettoyage (15 à 80 %) ;
- 2 concierges bâtiments locatifs à 30 %.

#### Gestion administrative

Le SBED a traité durant cette année :

- 47 rapports à la Municipalité ;
- 228 contrats d'entreprise/prestations et commandes ;
- 1'306 factures ;
- 6 préavis ;
- 51 demandes de subventions.

### **Patrimoine communal administratif et financier**

#### **11 bâtiments communaux**

Mon Repos – Hôtel de Ville – Centre technique – Centre socioculturel – Grande salle – Auberge – Galerie du pressoir – Temple – Buvette FC Ecublens – Cantonnement STPA – Four de Renges.

#### **10 bâtiments scolaires**

Mars – Vénus – Mercure – Saturne – Jupiter – Neptune – Coquerellaz – Sempa – Epenex – Croset.

#### **5 salles de gymnastique**

Saturne – Pluton – Croset – Epenex – Coquerellaz.

#### **1 salle de rythmique**

Vieux collège Coquerellaz (Sempa).

#### **1 piscine communale**

Pluton.

#### **6 bâtiments locatifs**

Colline 3 – Renges 10 – Bois 2-4 – Veilloud 5-7 – Villars 11 – Villars 13.

#### **65 appartements en gérance**

- 53 appartements à loyers modérés ; (26 à Bois 2-4, 24 à Veilloud 5-7 et 3 à Villars 11) ;
- 12 appartements en location dont deux de fonction.

#### **Divers bâtiments d'utilité publique**

Edicules (rte du Bois et cimetière), couverts de fontaines (Renges et Bassenges).

## MISSIONS DU SERVICE

### Bâtiments – Projets et développements

- Planification générale des futurs projets immobiliers identifiés par le service en fonction des besoins exprimés par les différents services communaux, ainsi que par l'âge du parc immobilier.
- Prise en compte de l'évolution démographique de la Commune afin d'obtenir une vision à long terme des futurs besoins communaux.
- Lancement et pilotage des diverses procédures « marché public » en lien avec le développement des nouveaux projets (concours d'architecture, appels d'offres, mandats d'études, etc.).
- Gestion administrative liée au suivi des projets.
- Rédaction des rapports pour la Municipalité et des textes de préavis pour l'obtention de crédits d'études préliminaires, de crédits d'études et de crédits de réalisation.
- Développement et suivi des phases d'études préliminaires, d'avant-projets et de projets, en collaboration avec les mandataires sélectionnés et, dans certains cas, avec l'aide d'un bureau d'assistance à maîtrise d'ouvrage (BAMO).
- Organisation et conduite du comité de pilotage (COFIL) des projets.
- Vérification du bon déroulement des procédures d'appel d'offres de travaux effectués par les mandataires.
- Validation des choix de matériaux et des propositions techniques.
- Suivi et présence régulière lors de la phase de réalisation.
- Mise en service des nouvelles constructions et gestion des travaux de garantie.

### Bâtiments – Maintenance et transformations

- Elaboration du budget annuel d'entretien et de transformation des bâtiments existants, en fonction de l'état général des bâtiments et selon les demandes des utilisateurs.
- Rédaction des rapports d'adjudication pour validation en Municipalité.
- Gestion administrative liée aux commandes, contrats, factures.

- Maintenance et entretien des installations techniques des bâtiments communaux.
- Elaboration des projets de transformation intérieure et propositions de réaménagement des locaux au moyen d'esquisses et/ou de plans.
- Elaboration des appels d'offres liés aux travaux.
- Exécution, par les concierges, de divers travaux d'entretien ou de transformation (menuiserie, maçonnerie, serrurerie, plâtrerie-peinture, revêtements de sols, installations électriques, chauffage et sanitaire).
- Planification des travaux durant l'année selon les ressources disponibles et en fonction de l'occupation des locaux.
- Direction générale des travaux et suivi financier.
- Maintien à jour des dossiers de révision et des plans des bâtiments.
- Suivi énergétique et optimisation des installations techniques existantes.
- Contrôle et entretien des installations électriques des bâtiments communaux et exécution des travaux de remise en conformité.
- Contrôle, pour les privés, des mises en conformité des installations de chauffage, en collaboration avec le ramoneur officiel.
- Contrôle du respect du délai des révisions périodiques des citernes chez les privés.

### Epuration

- Gestion du réseau communal des canalisations d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) et maintien à jour du fichier de facturation des taxes annuelles d'épuration et d'utilisation des collecteurs.
- Garantie du respect et de l'application des règlements, des normes et des lois en vigueur concernant l'évacuation et le traitement des eaux.
- Renseigner les architectes, les entreprises de génie civil et les particuliers sur les points de raccordement aux collecteurs communaux. Fournir les directives techniques communales.

- Transmission du cadastre des collecteurs du plan général d'évacuation des eaux (PGEE) aux différents services industriels, afin d'éviter des détériorations ou des dommages sur les ouvrages publics lors de travaux de fouille.
- Contrôle des dossiers de mise à l'enquête pour s'assurer que le règlement communal régissant l'épuration des eaux est respecté.
- Facture des taxes initiales d'introduction EU/EC pour les bâtiments nouveaux ou transformés.
- Participation aux séances de chantier et relevés des nouveaux ouvrages. Contrôle du respect de la mise en application des directives, lois et règlements. Validation de la conformité du système séparatif.
- Contrôle de la conformité du réseau séparatif des biens-fonds privés (campagnes de rattrapage pour les anciennes constructions).
- Information, conseils et suggestion des solutions techniques aux propriétaires devant entreprendre des travaux de mise en conformité.
- Planification des campagnes de curage et visionnage caméra des collecteurs afin d'en déterminer l'état général et de prévoir les travaux d'entretien, de réparation ou de reconstruction à effectuer.
- Etude des modifications et extensions à apporter aux réseaux EC/EU lors de nouveaux plans de quartier.
- Mise à jour de la base informatique du PGEE avec les relevés d'ouvrages, des interventions de curage et des passages caméra.
- Contrôle, amélioration et suivi des canalisations des eaux claires et des eaux usées du réseau communal.
- Planification de futurs projets, en collaboration avec les communes de l'Ouest lausannois.

### Développement durable

- Maintien du label « Cité de l'énergie ».
- Suivi des mesures et des actions liées au label « Cité de l'énergie ».
- Mise en œuvre du programme de politique énergétique communal (PPE).

- Participation et organisation de manifestations en lien avec le développement durable, afin de sensibiliser la population aux questions énergétiques.
- Communication auprès de la population sur les mesures énergétiques à entreprendre pour le respect de l'environnement.
- Analyse des dossiers de construction et des demandes de subvention en lien avec le règlement d'application.
- Coopération avec les différents services concernés pour le suivi du programme de politique énergétique.

### Logistique

- Planification et suivi des travaux de nettoyage et d'entretien de l'ensemble des bâtiments communaux, selon les exigences du service et les mesures d'hygiène à respecter.
- Commande, réception, livraison et gestion des stocks du matériel d'entretien, des produits de nettoyage et des consommables.
- Surveillance des accès aux bâtiments scolaires.
- Relevés hebdomadaires des consommations de chauffage, eau et électricité des bâtiments communaux.
- Contrôle, régulation et optimisation, au quotidien, des installations techniques CVSE (chauffage, ventilation, sanitaire et électricité) en vue d'une économie d'énergie.
- Gestion de l'accès et de l'entretien du local STPA.
- Annonce des sinistres et des incivilités.
- Installation et maintenance des cylindres électroniques des bâtiments communaux.
- Transport et déménagement pour les différents services communaux.
- Stockage, livraison et montage du matériel (tentes, toile du Motty, tables, bancs) destiné aux manifestations officielles et sportives.
- Mise en place et contrôle des installations électriques provisoires liées aux manifestations communales.
- Installation des décorations électriques de Noël sur le territoire communal, en

collaboration avec le Service des travaux.

- Remise en état des terrains de tennis en début de saison et entretien des abords.

### Administration des salles et infrastructures communales

- Gestion et planification des salles de gymnastique (EPH), de musique, de conférences et de la grande salle du Motty.
- Coordination des besoins en matériel et des ressources en personnel pour les manifestations organisées sur l'ensemble du territoire communal.
- Gestion des accès sécurisés pour l'ensemble des bâtiments communaux.

## SECTION « BATIMENTS PROJETS ET DEVELOPPEMENTS »

Ce chapitre se rapporte aux prestations effectuées sur l'année par la Direction du Service des bâtiments, en plus des tâches courantes, administratives et d'entretien prévues au budget annuel. En tant que représentant du Maître de l'ouvrage, le Service des bâtiments a, en 2016, réalisé les prestations suivantes :

### Nouveau collège Croset-Parc

- Elaboration et approbation du crédit d'étude par le Conseil communal.
- Organisation des séances du comité de pilotage et des séances techniques.
- Suivi et validation des phases d'avant-projet et de projet présentées par les mandataires.
- Suivi financier relatif aux honoraires de la phase d'étude.
- Dépôt du dossier d'autorisation de construire.
- Elaboration d'une étude de mobilité réalisée par un bureau spécialisé.
- Suivi de la publication des appels d'offres d'entreprises pour la future réalisation de l'ouvrage.



Vue extérieure – Architecte : Bonnard Woeffray  
Rendu photo réaliste : Tomas Sponti



Vue intérieure – Architecte : Bonnard Woeffray  
Rendu photo réaliste : Tomas Sponti

### Structure d'accueil parascolaire APEMS

- Elaboration du contrat d'entreprise générale.
- Organisation des séances du comité de pilotage et des séances techniques.
- Validation du projet et obtention du permis de construire.
- Démarrage du chantier et coordination avec l'entreprise générale.
- Suivi du chantier et contrôle de bonne exécution.



APEMS – Rendu photo réaliste – Architecte :  
Atlante SA



APEMS – Rendu photo réaliste intérieur –  
Architecte : Atlante SA



APEMS – Structure de la toiture terminée –  
Réfectoire – Décembre 2016

### **Auberge communale et grande salle**

- Elaboration et approbation du crédit d'étude par le Conseil communal.
- Lancement d'une procédure d'appel d'offres « marché public » ouverte pour les prestations d'architecte et d'architecte-paysagiste.
- Analyse des offres et évaluation selon les critères définis.

### **Réaménagement de la salle des réceptions de Mon Repos**

- Elaboration de variantes pour le réaménagement de la salle des réceptions, en collaboration avec un bureau d'architecte d'intérieur.
- Choix de matériaux et publication d'appel d'offres sur invitation pour la future réalisation des travaux.

### **Aménagement du local de rencontre « l'Oiseau de l'Ouest »**

- Pose de panneaux acoustiques et ameublement du local de rencontre en vue de son utilisation pour le réfectoire scolaire d'Epenex.



Oiseau de l'Ouest – Réfectoire scolaire –  
Panneaux acoustiques

## **SECTION « BATIMENTS MAINTENANCE ET TRANSFORMATIONS »**

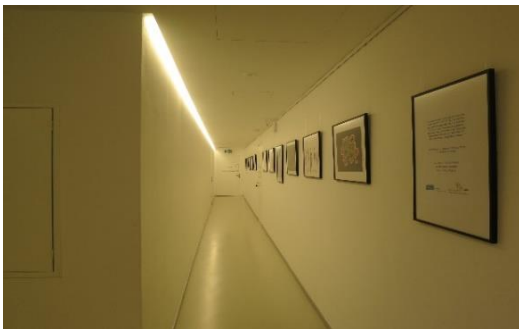
Dans le cadre du budget annuel, le Service des bâtiments a effectué la direction de projets et l'exécution des travaux suivants :

### **Centre socioculturel (CSCE)**

- Installation d'un système de suspension pour les tableaux issus du concours de dessin, organisé conjointement avec la Direction des écoles.
- Amélioration de la signalétique.
- Changement de l'habillage intérieur de l'ascenseur et pose d'embrasures inox.
- Création, pour les utilisateurs du bâtiment, de caves individuelles au sous-sol.
- Installation d'interphones extérieurs permettant de communiquer avec les salles de conférences.
- Amélioration des équipements audio-vidéo dans le réfectoire et dans la salle Roger Federer.



CSCE – Nouvelle signalétique



CSCE – Exposition du concours de dessin  
1<sup>er</sup> étage

### Mon Repos

- Pose d'un défibrillateur au rez-de-chaussée.

### Grande salle du Motty

- Remplacement des spots halogènes de la scène par des spots LED plus économes en énergie et pose d'un câblage universel pour leur contrôle.
- Remplacement des micros sans-fil.

### Temple

- Rénovation de la porte d'entrée.

### Hôtel de Ville du Motty

- Remplacement du revêtement de sol des couloirs et de la cage d'escalier.
- Remplacement et mise aux normes de la balustrade de l'escalier.
- Mise en place d'un contrôle d'accès et pose de la mise en passe mécanique communale.
- Relevé complet du bâtiment et des garages adjacents. Ce relevé, effectué par méthode « laser scan », a permis au SBED d'obtenir des plans informatiques très

précis (5 mm) et en 3D, représentant l'état existant du bâtiment.

- Pose d'un défibrillateur au rez-de-chaussée.



Hôtel de Ville – Résultat 3D du relevé laser scan



Hôtel de Ville – Rénovation de la cage d'escalier

### Centre technique communal – (CTC)

- Changement de la porte d'entrée d'accès au Service des travaux.



CTC – Porte – Service des travaux

- Création d'un couvert à vélos.



CTC – Couvert à vélos

- Mise en place du contrôle d'accès.
- Pose d'un défibrillateur au rez-de-chaussée du bâtiment.



CTC – Défibrillateur

### Collège du Crosset

- Rafrâichissement des peintures dans les WC de l'abri PC et application d'une peinture de sol lavable.
- Démolition du cabanon de jardin côté sud et remise en état des aménagements extérieurs.
- Pose d'un garde-corps sur le muret de jardin.



Crosset – Nouveau garde-corps – Muret de jardin



Crosset – Nouvelle peinture des vestiaires du foot – abris PC

### Collège d'Epenex

- Agrandissement, transformation et pose d'une nouvelle cuisine dans la salle des maîtres.



Epenex - Nouvelle cuisine de la salle des maîtres

- Remplacement de la robinetterie des sanitaires.

### Collège de la Coquerellaz

- Changement complet du système de sonorisation et d'évacuation incendie.



Coquerellaz – Nouveau rack de sonorisation et d'évacuation incendie

### Complexe scolaire du Pontet

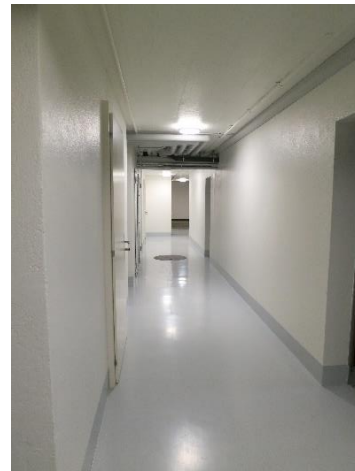
- Remplacement du revêtement de sol dans le couloir du 1<sup>er</sup> étage – Venus.
- Pose de nouveaux urinoirs – Venus, Jupiter et Saturne.
- Rafrâichissement des lignes d'eau sur le fond mobile de la piscine.
- Remplacement de la porte d'accès au sous-sol de la piscine.
- Rafrâichissement de la peinture dans les sanitaires et dans la salle des maîtres – Neptune.
- Remplacement des grilles de protection des fenêtres au sous-sol – Neptune.
- Création d'un point d'eau extérieur – Neptune
- Réfection complète de l'enrobé de la cour de récréation – Saturne.
- Extension du système d'alarme antieffraction du rez-de-chaussée – Saturne.
- Réfection du dallage de la terrasse et suppression du platane – Mercure.
- Remplacement du revêtement de sol du hall d'entrée de la salle de musique et des sanitaires enseignants – Mercure.
- Rénovation du parquet de la salle de musique – Mercure.
- Remplacement des films anti-UV sur la verrière – Mercure.
- Pose d'un rideau obscurcissant dans la salle informatique – Jupiter.
- Démontage du brise-soleil et pose d'un store en toile sur la terrasse – Mercure.
- Remplacement des stores à lamelles au rez-de-chaussée – Saturne.
- Pose de vannes thermostatiques – Jupiter.



Saturne – Réfection de la cour de récréation

### Bâtiments locatifs

- Rue du Villars 11  
Aménagement d'un bureau pour le travailleur social de proximité (TSP).
- Chemin de Veilloud 5-7  
Rénovation d'un appartement.
- Route du Bois 2-4  
Rénovation de 5 appartements.  
Rafrâichissement des murs et du sol, et pose de nouveaux luminaires au sous-sol.



Bois 2-4 - Sous-sol



**SECTION  
« DEVELOPPEMENT DURABLE »**



**Fonds communal d'encouragement pour le développement durable**

Le fonds communal d'encouragement pour le développement durable est alimenté par une taxe de 0.1 cts/kWh, prélevée sur la consommation d'électricité distribuée sur le territoire communal. Ce fonds est destiné à financer des actions en faveur du développement durable.

Toutes les personnes physiques ou morales, à l'exclusion du Canton et de la Confédération, peuvent bénéficier de subventions du fonds pour des projets situés sur le territoire communal.

Avec l'utilisation de ce fonds, la Municipalité a pour objectif de :

- Sensibiliser la population à la problématique énergétique.
- Motiver et contribuer à la rénovation du parc immobilier territorial d'un point de vue énergétique.
- Inciter à réduire la consommation d'énergie et à utiliser des énergies renouvelables.
- Développer la mobilité douce sur le territoire communal.
- Maintenir et développer des éléments paysagers de qualité et respectueux du développement durable.

La procédure et les conditions d'octroi des aides financières sont régies par les dispositions du « Fonds communal d'encouragement pour le développement durable », comprenant le programme d'attribution de subventions suivant :

- Analyse énergétique des bâtiments.
- Cours de formation continue pour concierges ou responsables techniques des bâtiments.
- Assainissement énergétique de l'enveloppe des bâtiments (façades, toitures, fenêtres).
- Constructions aux normes Minergie.
- Energies solaires (capteurs solaires thermiques et photovoltaïques).
- Chauffage.
- Mobilité.
- Eléments naturels et paysagers.
- Appareils ménagers A+++.

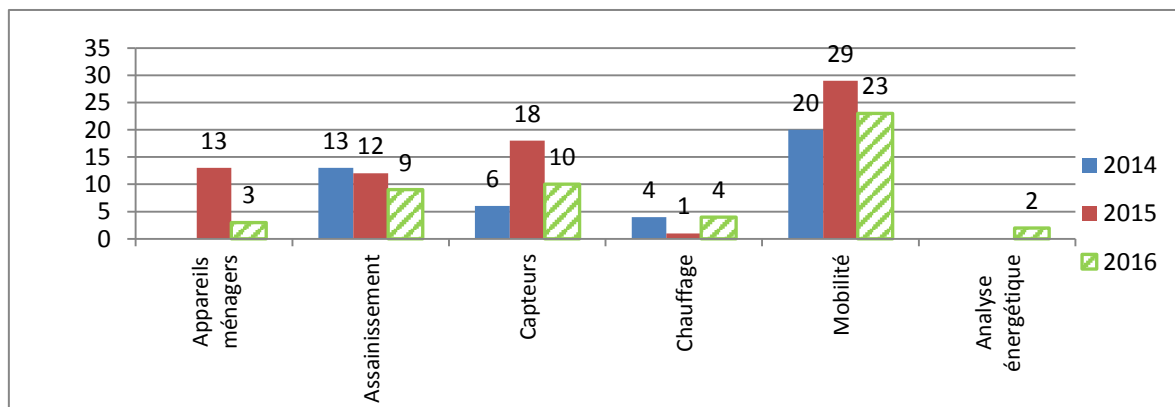
**Subventions octroyées en 2016**



La Commission du fonds communal d'encouragement pour le développement durable a octroyé les subventions suivantes :

- Mobilité : 23
- Assainissement : 9
- Capteurs solaires thermiques : 1
- Capteurs photovoltaïques : 9
- Chauffage : 4
- Formation : 0
- Analyse énergétique : 2
- Eléments naturels et paysagés : 0
- Appareils ménagers : 3

Trois demandes de subvention ont été refusées.



## Cité de l'énergie



**Ecublens**  
pour l'avenir de nos enfants

Labellisée *Cité de l'énergie* depuis une année déjà, la Ville d'Ecublens oriente ses activités dans le sens du développement durable. Elle cherche ainsi à réduire ses besoins en énergie, à lutter contre l'épuisement des ressources naturelles et, par conséquent, à limiter son empreinte écologique.

Afin d'agir concrètement, un plan d'action, basé sur le programme de politique énergétique validé en 2015 par la Municipalité et structuré autour d'un catalogue commun à toutes les *Cités de l'énergie*, définit clairement les objectifs à atteindre et les différentes étapes de réalisation.

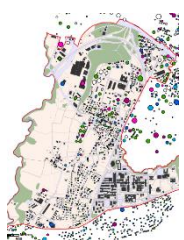
### Développement du territoire

#### Chauffage à distance



Les premières études menées par la *Romande Energie*, dans l'optique de mettre en service un réseau de chauffage à distance (CAD), ont permis d'identifier des secteurs présentant des potentiels de récupération de chaleur perdue. Ainsi la zone industrielle située au nord-ouest de la Commune pourrait constituer un point clé pour l'installation d'une centrale CAD. Les études se poursuivent dans cette direction et seront prises en compte lors de l'élaboration de la planification énergétique territoriale.

#### Planification énergétique



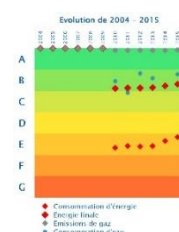
La planification énergétique territoriale est un document cadre qui consiste à localiser, sur une carte, les ressources énergétiques à utiliser prioritairement par secteur (zonage). Elle sera intégrée au Plan directeur intercommunal (PDi) du district de l'Ouest lausannois en cours d'élaboration. Courant

2016, le bureau d'ingénieurs mandaté pour l'étude a travaillé sur les points suivants :

- Phase 1 – état des lieux : récolte des données propres au territoire et nécessaires pour définir un cadastre des ressources énergétiques disponibles (gaz naturel, solaire, CAD, biomasse, etc.).
- Phase 2 – projection à moyen terme : prise en compte des projets d'aménagement urbain et des évolutions envisagées sur les systèmes d'approvisionnement afin de pouvoir évaluer les besoins en chaleur d'ici à une vingtaine d'années (en MWh/ha/an).

### Bâtiments et installations de la collectivité

#### Comptabilité énergétique



Dans sa volonté d'agir contre le gaspillage, la Commune assure un contrôle systématique des quantités d'eau et d'énergie consommées.

Ainsi, les agents d'exploitation des bâtiments travaillent, depuis 2014, en étroite collaboration avec l'association *Energo* dans le but de réduire significativement l'ensemble des consommations (électrique, thermique et en eau potable). Ils sont chargés d'introduire, via la plateforme en ligne *Energostat*, les données de consommation hebdomadaire de leurs bâtiments. Ce système de contrôle des consommations permet d'identifier rapidement toute forme de dysfonctionnement (fuite d'eau, installations techniques surconsommatrices, usage des équipements mal approprié, etc.) et de pouvoir y remédier au plus vite.

En complément, chacun d'entre eux a suivi une formation personnalisée, adaptée aux spécificités de leurs bâtiments et destinée à les rendre autonomes face à toute situation inhabituelle pouvant survenir sur les installations techniques.

En 2016, les efforts menés en ce sens commencent à porter leurs fruits puisqu'ils ont permis de réduire la demande en chaleur de près de 10 % par rapport à 2014 (ensemble du parc immobilier communal).

En parallèle, les données annuelles de consommation d'eau et d'énergie sont analysées via l'application *EnerCoach*, désormais accessible en ligne. A noter que la Commune d'Ecublens a pris part à la dernière phase de test avant sa migration sur le web, étant ainsi une des premières communes à utiliser la nouvelle plateforme.

Pour rappel, l'application *EnerCoach* permet d'évaluer les performances énergétiques des bâtiments, de les comparer entre elles afin d'établir des priorités de rénovation et de mettre en évidence une tendance sur plusieurs années. Ainsi, l'utilité des travaux d'assainissement du collège Jupiter, menés entre 2009 et 2011 (3 étapes discontinues pendant les vacances d'été) a pu être démontrée. En effet, en visualisant le graphique de la page suivante, nous pouvons constater que les besoins en chaleur ont durablement diminué depuis les travaux.

## Approvisionnement

### Solaire photovoltaïque



En service depuis 2015, l'installation du collège de la Coquerellaz permet de produire du courant qui est, par la suite, injecté dans les réseaux électriques des Services industriels de Lausanne.

L'installation a permis de produire, cette année, une énergie électrique égale à 88.31 MWh, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 25 familles, considérant qu'un ménage vaudois composé de 4 personnes consomme en moyenne 3.5 MWh/an (voir graphique à la page suivante).

## Communication et coopération

### Cap sur l'Ouest



Le 25 septembre dernier, s'est déroulée la 3<sup>e</sup> édition de la fête du District Cap sur l'Ouest. Lors de cette journée, notre service a tenu un stand de test de vélos à assistance électrique (VAE), mis à disposition gracieusement par l'association EasyCycle, afin que les passants puissent les essayer ; et pourquoi pas les

convaincre de se déplacer un jour par ce moyen ? En outre, nous en avons profité pour mieux faire connaître le *Fonds d'encouragement pour le développement durable*, notamment les subventions liées à la mobilité.

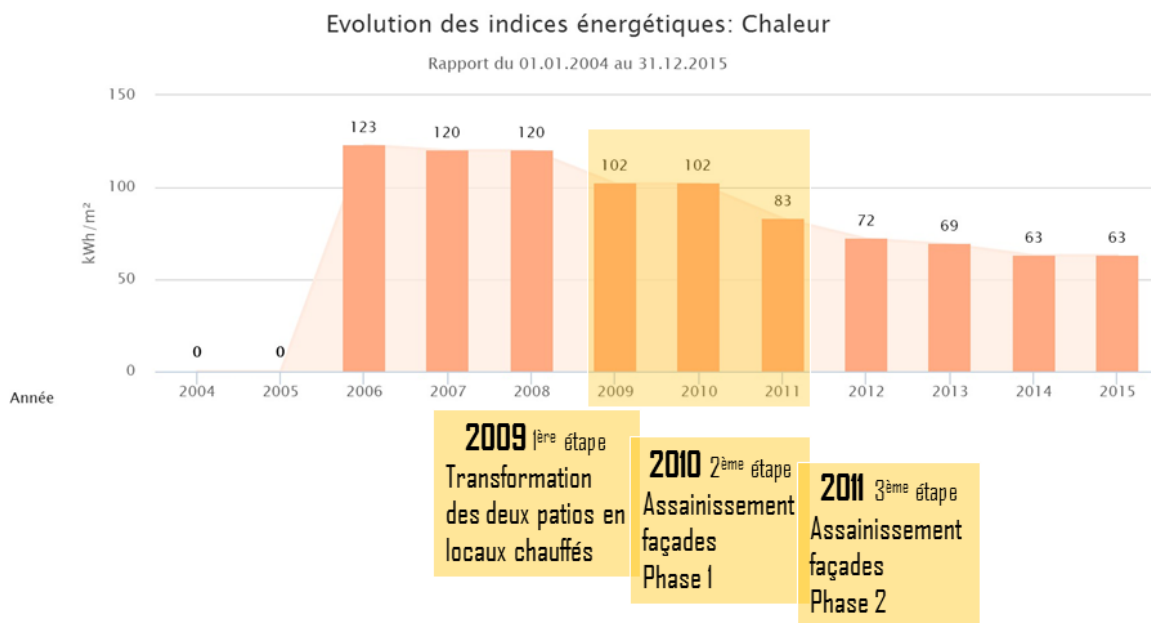
### Energyday2016



L'*energyday* est une campagne nationale lancée en 2006 et relayée à l'échelle locale par des entreprises, des organisations ou des institutions publiques. L'évènement se déroule chaque année dans une volonté commune d'inciter chacun d'entre nous à agir

sur sa propre consommation d'électricité. Cette année, l'opération était consacrée aux multiprises équipées d'un interrupteur permettant de neutraliser les consommations cachées en un seul geste.

A cette occasion, les habitants se sont vus offrir une multiprise contre remise d'un bon disponible dans le journal communal. 340 multiprises environ ont ainsi été distribuées lors de cette opération qui a duré un mois, du 17 octobre au 17 novembre 2016.



Collège Jupiter : indices annuels de dépenses d'énergie thermique (kWh/m²/an)



Collège Coquerellaz : production mensuelle d'énergie électrique (MWh)

## SECTION « EPURATION DES EAUX »

Le territoire de la Commune d'Ecublens est composé de 3 bassins versants qui sont rattachés à trois STEP différentes :

- bassin Lausanne **CISTEP** (STEP de Vidy) ;
- bassin Morges **ERM** (STEP de Morges) ;
- bassin **Bussigny** (STEP de Bussigny).

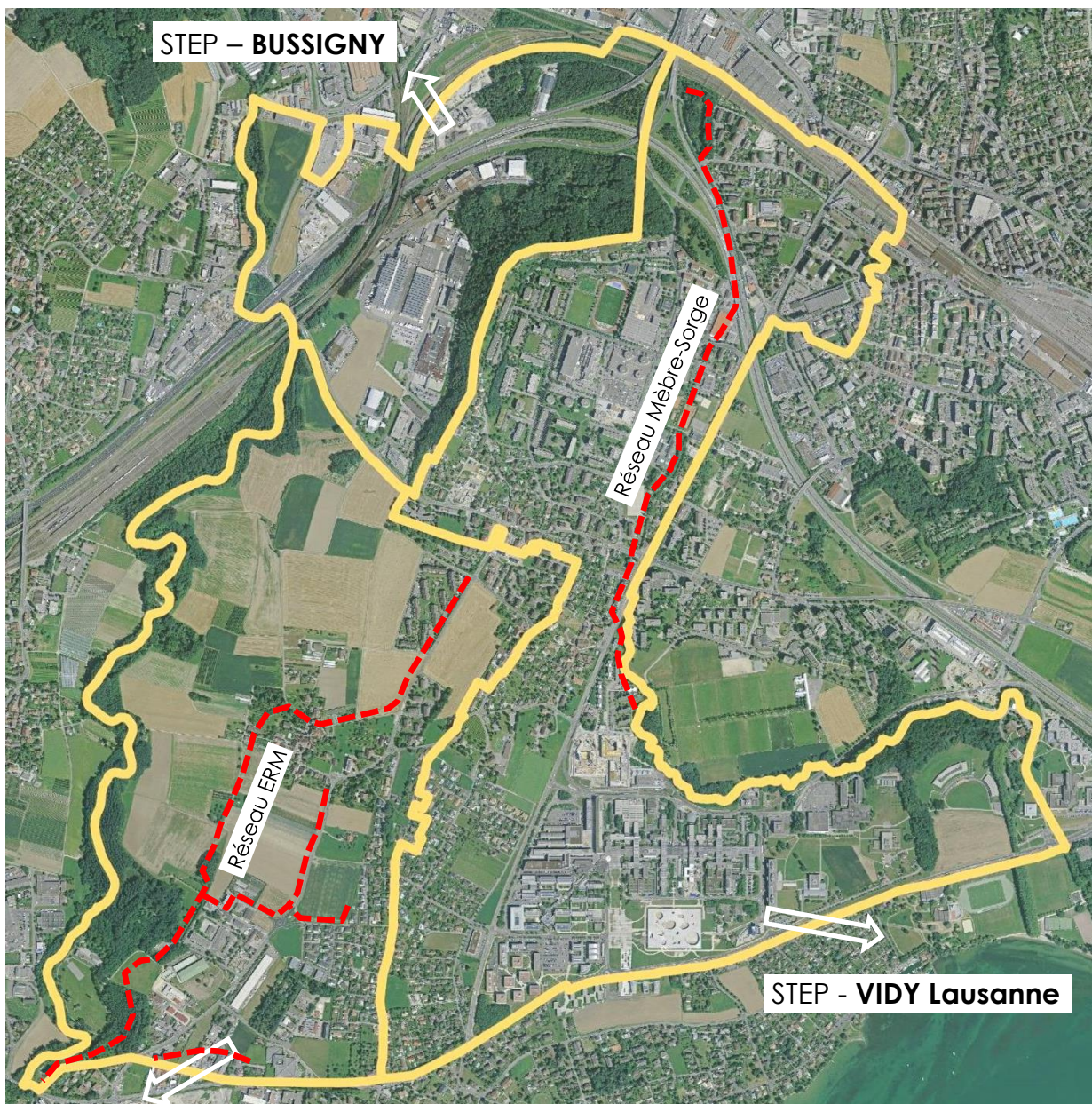
### Descriptif des réseaux du PGEE

Ces bassins versants comportent des collecteurs communaux et intercommunaux, selon la répartition suivante :

**Le réseau communal d'Ecublens**, 55 km de collecteurs d'eaux claires (EC) et d'eaux usées (EU) cumulés.

**Le réseau ERM Morges** (association intercommunale), 3.7 km de collecteurs d'eaux usées.

**Le réseau Mèbre-Sorge** (entente intercommunale), 3.2 km de collecteurs d'eaux usées.



STEP – ERM Morges

### Représentation associations et ententes – Coordination intercommunale – Collabora- tion interservices

La section épuration participe (ou est représentée) aux assemblées/séances suivantes :

- CISTEP « Commission intercommunale de la station d'épuration des eaux usées de Vidy ».
- ERM « Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées de la région morgienne ».
- Station d'épuration de Bussigny.
- Mèbre-Sorge « Entente intercommunale Mèbre-Sorge ».
- PREE « Plan régional d'évacuation des eaux de la Chamberonne ».
- Intercommunales de l'Ouest lausannois afin de planifier les travaux avec les gestionnaires communaux et les services industriels (Gaz, Eauservice, SIE, Swisscom, etc).
- Interservices (services des travaux, de l'urbanisme et Police de l'Ouest lausannois) afin de coordonner les travaux communaux.

### Représentation du Maître de l'ouvrage

La section épuration des eaux a représenté la Commune d'Ecublens en tant que Maître de l'ouvrage pour l'étude et la réalisation des projets suivants :

#### Chemin de la Plantaz

- Remplacement des couvercles de regards EU/EC et assainissement des réseaux (chambres mixtes, correction des non-conformités).
- Gainage de 140 m de collecteurs EU, réparti en deux tronçons.
- Contrôle de conformité du système séparatif des biens-fonds privés.

#### Avenue du Tir-Fédéral – RC 82

- Réfection par gainage de 670 m de collecteurs EC, par tronçons complets ou ponctuels.



Installation technique pour le gainage  
du collecteur

#### Epenex centre

- Gainage de 480 m de collecteurs EU, réparti en trois tronçons.



Collecteur avant gainage (calcaire et fissures)



Collecteur après gainage

### Projets en cours et études préliminaires

#### Avenue du Tir-Fédéral – RC 82

- Finalisation du projet de réfection des ouvrages d'assainissement en surface (grilles, gueulards, couvercles, regards).

## STEP de Bussigny – Déviation des EU sur l'ERM

- Poursuite des études de faisabilité pour la déviation des EU des Larges-Pièces sur le réseau Echandens – Morges ERM.

### Route cantonale 1 (RC 1a)

- Etude pour le déplacement du collecteur EC communal.

### Entretien et petites interventions

#### Réfection de regards, couvercles, grilles et ouvrages d'épuration

- Chemin de Reculan (couvercles).
- Chemin de Prévenoge (couvercles).
- Chemin du Croset (grille, couvercles).
- Route du Bois (couvercles).
- Epenex centre (couvercles).
- Route de Crochy (grille).
- Rue du Villars (grille).
- Parking « Boule d'argent » (drainage et correction de non-conformité).
- Les Loyes (réfection du drainage).
- Avenue du Tir-Fédéral (mise en conformité pollution).
- Avenue du Tir-Fédéral (croisement de deux collecteurs).
- Réfection de la cour du refuge pour améliorer l'écoulement des eaux.

### Curage

- Entretien des sacs de route sur la partie nord du territoire.
- Campagne de curage des collecteurs.

### Visionnage caméra

- Campagne de contrôle des collecteurs par caméra.

### Fraisage

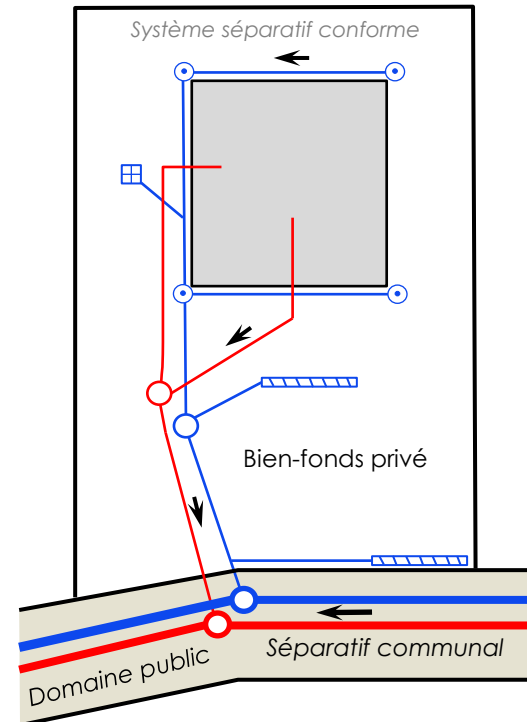
- Fraisage de petits tronçons (racines et calcaire).

### Contrôle du séparatif des biens-fonds privés

La section épuration procède au contrôle des raccordements en séparatif des collecteurs privés (nouvelles et anciennes constructions).

Le système séparatif des collecteurs consistant à séparer les eaux claires des eaux usées se divise en deux catégories :

- le système séparatif communal, qui est achevé ;
- le système séparatif des biens-fonds privés, qui n'est pas achevé.



#### Collecteurs communaux

- Eaux claires (pluviales)
- Eaux usées (sanitaires)

#### Collecteurs privés / ouvrages

- Eaux claires
- Eaux usées
- ⊕ Chéneau
- ▨ Grille

### Contrôles annuels du système séparatif des biens-fonds privés

Réalisés par la section épuration :

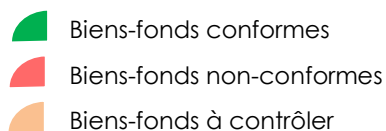
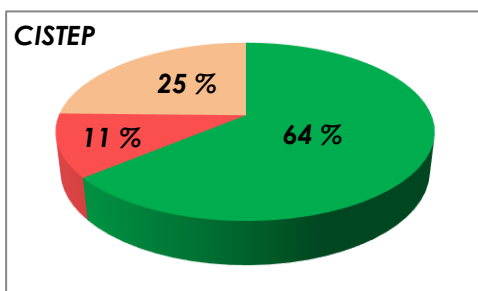
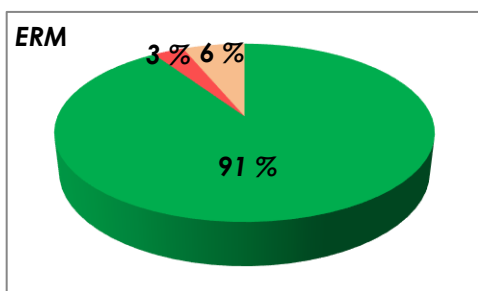
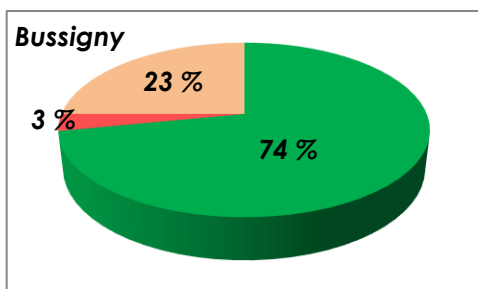
Nouveaux bâtiments : 12  
Anciens bâtiments : 15  
Sous-total : 27 contrôles

Réalisés par un bureau externe :

Nouveaux bâtiments : 2  
Anciens bâtiments : 4  
Sous-total : 6 contrôles

**Biens-fonds contrôlés en 2016 : 33**

## Etat d'avancement du séparatif des biens-fonds privés



### Suivi et mise à jour du PGEE informatique

- Construction, dessin et saisie d'attributs pour les nouveaux chantiers (communaux et privés).
- Relevés GPS et report des ouvrages communaux existants afin d'améliorer leur précision planimétrique.
- Report des informations recueillies lors des campagnes de curage/TV.

## SECTION « ADMINISTRATION DES SALLES ET MANIFESTATIONS »

La section est chargée de la gestion des locations de salles (salles de conférences, gymnastique, musique et grande salle), ainsi que de la coordination interservices lors de manifestations.

Dans le but de décharger les services de la culture et des affaires scolaires, et de centraliser les opérations, les actions suivantes ont été entreprises :

- Planification des réservations de salles par le biais du programme Citiloc.
- Création de formulaires pour les réservations de salles, les prestations liées aux manifestations et les accès aux locaux.
- Centralisation de la gestion et de la distribution des clés.

### Gestion des salles

Nombre de locations, hors occupation scolaire, effectuées durant cette année :

- Coquerellaz :
  - Salle de gymnastique 309
  - Salle de rythmique 461
- Saturne :
  - Salle de gymnastique 298
- Epenex :
  - Salle de gymnastique 278
- Croset :
  - Salle de gymnastique 311
- Pluton :
  - Salle de gymnastique 337
  - Piscine 401
- Centre socioculturel :
  - Salle de conférences Federer 189
  - Salle de conférences Apothéloz 259
  - Salle de conférences Recordon 213

### Gestion des manifestations

34 manifestations ont nécessité l'intervention de cette section.



### Gestion électronique des accès

- Participation à l'extension du plan de fermeture des bâtiments communaux par cylindres électroniques.
- Programmation des clés en fonction des réservations.
- Gestion du système de contrôle d'accès permettant l'ouverture et la fermeture des portes.



*Yolan Menoud,  
Chef a.i. du Service des bâtiments,  
épuration des eaux et  
développement durable*

◆ ◆ ◆ ◆